

Cote du document:	EB 2007/91/R.40
Point de l'ordre du jour:	14
Date:	7 août 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs

Conseil d'administration — Quatre-vingt-onzième session
Rome, 11-12 septembre 2007

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Paolo Ciocca

Secrétaire du FIDA

téléphone: +39 06 5459 2254

courriel: p.ciocca@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs

1. L'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs stipule que le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner et à approuver le projet d'ordre du jour provisoire ci-joint pour la trente et unième session du Conseil des gouverneurs.
2. Le Conseil d'administration est également invité à noter que le Conseil des gouverneurs recevra, en même temps que l'ordre du jour provisoire ci-joint, un programme des activités prévues pendant la session du Conseil.

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du bureau du Conseil des gouverneurs
4. Demande d'admission en qualité de membre non originaire
5. Déclaration du Président du FIDA
6. Déclarations générales
7. Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
8. Huitième reconstitution des ressources du FIDA
9. États financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2006
10. Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008
11. Dépenses spéciales relatives au nouveau siège du FIDA
12. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
13. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
14. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
15. Autres questions

Annotations

1. **Ouverture de la session**

La trente et unième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mercredi 13 et jeudi 14 février 2008, au Palazzo dei Congressi, Piazzale J.F. Kennedy, Rome (EUR). La session sera ouverte le mercredi 13 février 2008 à 10 heures.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire, établi par le Président du Fonds et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 31/L.1).

3. **Élection du bureau du Conseil des gouverneurs**

Le Conseil des gouverneurs est invité à élire un président et deux vice-présidents pour les deux prochaines années, conformément à l'article 12 de son Règlement intérieur.

4. **Demande d'admission en qualité de membre non originaire**

Le Conseil d'administration a examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire du FIDA présentée par les Bahamas. La recommandation du Conseil d'administration à cet égard figurera dans le document GC 31/L.2, accompagnée d'un projet de résolution.

5. **Déclaration du Président du FIDA**

Le Président, M. Lennart Båge, fera une déclaration au Conseil des gouverneurs.

6. **Déclarations générales**

Les gouverneurs sont invités à faire des déclarations générales au titre de ce point de l'ordre du jour.

7. **Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA**

Un rapport de situation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA sera présenté sous la cote GC 31/L.3.

8. **Huitième reconstitution des ressources du FIDA**

L'article 4, section 3, de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole stipule que, pour assurer la continuité des opérations du Fonds, le Conseil des gouverneurs examine périodiquement si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes. Le document GC 31/L.4 sera présenté au Conseil des gouverneurs pour faciliter l'examen des futurs besoins en ressources du Fonds, et il contiendra un projet de résolution sur le lancement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA.

9. **États financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2006**

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs est invité à examiner le document GC 31/L.5, qui contient les états financiers vérifiés du FIDA pour 2006, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes. À sa quatre-vingt-dixième session, tenue en avril 2007, le Conseil d'administration a examiné lesdits états financiers et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

10. **Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008**

Le budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008, tel que recommandé par le Conseil d'administration pour approbation, sera présenté dans le document GC 31/L.6, accompagné d'un projet de résolution.

11. Dépenses spéciales relatives au nouveau siège du FIDA

Le Conseil des gouverneurs a adopté en février 2005 la résolution 139/XXVIII, par laquelle il a approuvé l'engagement d'un montant de 3 400 000 EUR (équivalent à 4 100 000 USD, au taux de change en vigueur en juillet 2004) au titre de la dépense extraordinaire devant financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège du FIDA, au 44 de la Via Paolo di Dono, à Rome, sur une période de trois ans couvrant les exercices financiers 2005 à 2007 inclus. En raison d'un retard des travaux de rénovation et des autorisations administratives y relatives, il va falloir proroger le budget jusqu'au 31 décembre 2008 pour effectuer les dépenses prévues. À cette fin, le document GC 31/L.5 contiendra, pour approbation par le Conseil des gouverneurs, un projet de résolution sollicitant ladite prorogation ainsi que la production d'un rapport intérimaire sur les dépenses engagées à ce jour.

12. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

Le document GC 31/L.6 contiendra, pour l'information du Conseil, un cinquième rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance au FIDA.

13. Rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre

Le Conseil des gouverneurs trouvera sous la cote GC 31/L.7 un rapport sur les enseignements tirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre sur les voies et moyens d'améliorer l'accès des pauvres aux ressources productives, dans les pays et régions où la Coalition déploie actuellement ses activités.

14. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

À sa vingt et unième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a approuvé la décision par laquelle le Fonds a été choisi pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le document GC 31/L.8 présentera un compte rendu des activités du Mécanisme mondial en 2007.

15. Autres questions

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil des gouverneurs pourra examiner toute question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée à son attention par un membre du Conseil ou par le Secrétariat.

